



Holcim Belgique – GO4ZERO – Phase 2 : capture et purification du CO₂, réunion d'information préalable (RIP) à l'intention des habitants de Mons, Jurbise, Le Roeulx et Soignies.

14 décembre 2023 – Holcim et Air Liquide organisent ce jour, à 18h30, sur le site de l'usine d'Obourg, une réunion d'information préalable (RIP). C'est la première étape de la procédure administrative visant à **obtenir un permis pour installer et exploiter les équipements industriels nécessaires à la capture et au traitement du CO₂** généré dans le nouveau four en 'voie sèche' dont la construction est désormais engagée.

Ce nouveau four a été spécialement conçu pour pouvoir fonctionner, via des investissements pour des équipements spécifiques au niveau du four et des auxiliaires, avec **l'oxygène pur (oxyfuel) comme comburant plutôt qu'à l'air, de manière à concentrer le CO₂ dans les effluents gazeux à plus de 80%**. Ceci permettra la **purification** ultérieure jusqu'à des niveaux supérieurs à 99% de façon optimisée **dans une unité de purification par cryogénie (CPU – CO₂ Purification Unit)**. Le CO₂ ainsi purifié pourra alors être acheminé par pipeline jusqu'aux installations portuaires de liquéfaction pour ensuite charger sur des navires spécialisés et acheminés à très basse température vers les puits de séquestration en mer du Nord.

Holcim s'appuiera sur l'expertise d'Air Liquide pour l'engineering, la construction et l'exploitation de cette unité de traitement du CO₂ (CPU), dont elle sera propriétaire, raison pour laquelle la demande de permis sera introduite au nom des deux entreprises. D'autres sociétés expertes dans leurs domaines interviendront dans les différentes étapes jusqu'à la séquestration du CO₂.

L'objectif poursuivi est de mettre ces équipements complémentaires **en service pour le deuxième semestre 2028**, l'approvisionnement en calcaire et les nouvelles installations de production de clinker devant quant à elles être opérationnelles fin 2026, selon un planning jusqu'à présent bien respecté.

Pour rappel, GO4ZERO a **déjà reçu en février 2023 le permis unique pour exécuter la première phase du projet**, consistant à remplacer les fours actuels en « voie humide », par un tout nouveau four en « voie sèche ». Sa conception d'ensemble, concentré d'innovations technologiques, réalisera un gain d'efficacité énergétique de 40%, générant une première réduction de près de 30% des émissions spécifiques de CO₂. En outre, la performance environnementale globale de l'installation sera sensiblement améliorée (combinaison unique de traitements des fumées pour des performances sans égal, réduction de la consommation d'eau, circularité exemplaire par l'augmentation de la part de matières et combustibles alternatifs, etc.).

Le lancement de la procédure de permis coïncide avec la **signature début décembre du contrat pour le financement (Grant agreement) accordé** à cette deuxième phase du projet en juillet 2023 par l'Innovation Fund de l'Union européenne pour un montant de **230 millions d'euros**. Une demande introduite au Just Transition Fund est en cours de traitement au niveau du Gouvernement wallon pour permettre d'accélérer la transition écologique de la Région. Dans ce contexte favorable, le **Comité d'investissement du Groupe Holcim** a aussi confirmé récemment sa confiance dans le projet en marquant accord sur le démarrage des travaux de la première phase, qui dureront près de 3 ans.

Informations et contact :

Vincent Michel – vincent.michel@holcim.com ou go4zero-be@holcim.com